



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

**DELIBERATION N° :**  
**DCM\_200922\_003**

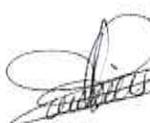
**OBJET :** Equipement de la crèche Ti Train de Vincenzo en divers matériels - Approbation du projet et du plan de financement

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le 06 OCT. 2020

Nombre des conseillers en exercice : 39

Présents	33
Procuration	3
Votants	36
Abstention	0

Le Maire

*L'Élu Délégué*  
  
  
*Lucile Courtois*

L'an deux mille vingt, le vingt deux septembre à 17h40, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON – Maire

**Présents**

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; MUSSARD Rose-Andrée ; MOREL Harry Claude ; LEJOYEUX Marie Andrée ; VIENNE Axel ; K/BIDI Emeline ; MUSSARD Harry ; LEBON David ; COURTOIS Lucette ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; LEVENEUR-BAUSSILLON Inelda ; LEBON Guy ; FULBERT-GÉRARD Gilberte ; KERBIDI Gérald ; HOAREAU Emile ; JAVELLE Blanche Reine ; NAZE Jean Denis ; BATIFOULIER Jocelyne ; MUSSARD Laurent ; DAMOUR Colette ; AUDIT Clency ; MOREL Manuela ; COLLET Vanessa ; CADET Maria ; HUET Jocelyn ; GEORGET Marilynne ; HOAREAU Sylvain ; HUET Mathieu ; FRANCOMME Mélanie ; BENARD Clairette Fabienne ; GUEZELLO Alin ; K/BIDI Virginie

**Absents – Représentés**

HUET Henri Claude représenté(e) par VIENNE Axel  
LEICHNIG Stéphanie représenté(e) par HOAREAU Sylvain  
NASSER Haïfa représenté(e) par BENARD Clairette Fabienne

**Absents**

HUET Marie-Josée ; DAMOUR Jean Fred ; LEBON Louis Jeannot

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame LEJOYEUX Marie Andrée, 4ème adjointe, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



## Séance du 22 septembre 2020

DÉLIBÉRATION N° : DCM\_200922\_003

OBJET : **Equipement de la crèche Ti Train de Vincenzo en divers matériels - Approbation du projet et du plan de financement**

### NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

#### Le Président de séance expose :

La crèche de Vincenzo Ti Train, située au 19 rue des Marsouins dans le quartier de Vincenzo, a ouvert ses portes au public le 1er octobre 2019. Sa gestion et son exploitation ont été déléguées à l'association BABYJO via un contrat de concession de service public. Le nombre de places agréées est de 60.

Lors de la mise en service de cet équipement, il a été soulevé un besoin complémentaire en matériels de buanderie et d'hygiène permettant d'adapter l'entretien de la structure par rapport à son fonctionnement et à son utilisation. En outre, il a été relevé pendant la période de fortes chaleurs (notamment les mois de décembre et de janvier) un environnement inconfortable pour les enfants.

#### I - Objet de l'opération et conditions de réalisation

##### **A) Objet de l'opération**

##### Éléments de contexte

La commune de Saint-Joseph exerce sur son territoire la compétence Petite Enfance autour de 4 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant.

L'offre d'accueil Petite Enfance de la commune de Saint-Joseph se compose ainsi :

- le Centre multi-accueil « 1,2,3 soleil » de 65 places (50 places en crèche et de 15 places en périscolaire pour l'accueil des enfants de 2 à 6 ans scolarisés) dont la gestion a été déléguée depuis le 1er janvier 2017 à l'association APEF ;
- 2 micro-crèches (Langevin, Centre-Ville) de 10 places chacune, créées en 2008 par le conseil municipal ;
- la crèche Ti Train de Vincenzo de 60 places qui a ouvert ses portes le 1er octobre 2019. Le programme des travaux de cette structure a été approuvé en 2008 et des modifications ont été adoptées en 2011.

##### Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est d'équiper la crèche en matériels et équipements divers afin de favoriser l'entretien, la sécurité, l'organisation et le confort des enfants au sein de la structure.

## B) Conditions de réalisation

Ils sont relatifs aux matériels à acquérir ainsi qu'aux impacts attendus.

### La liste de matériel à acquérir

Désignation	Montant unitaire HT	Quantité	Total HT
• Un chariot de transport de linge propre	1 099,00 €	1	1 099,00 €
• Réfrigérateur	2 042,50 €	2	4 085,00 €
• Un lave linge professionnel	2 096,25 €	1	2 096,25 €
• Une laveuseessoreuse	15 426,25 €	1	15 426,25 €
• Un nettoyeur haute pression	1 298,02 €	1	1 298,02 €
• Un aspirateur poussière	73,40 €	1	73,40 €
• Une auto- laveuse, une monobrosse et leurs accessoires	10 135,51 €	1	10 135,51 €
• L'installation d'un système de climatisation dans chaque unité d'accueil	27 651,93 €	1	27 651,93 €
• Meubles de rangement pour enfants : (4 grands meubles + 2 meubles équipés de stop-bas avec piètement en acier).	937,00 €	4	3 748,00 €
			65 613,36 €
		TVA (8,5 %)	5 577,14 €
		Total TVA	71 190,50 €

### Impacts du projet au niveau du territoire communal

Les résultats attendus portent sur :

- une organisation adaptée au fonctionnement de la structure,
- une optimisation des mesures d'hygiène et d'entretien,
- une amélioration des conditions de travail des agents d'entretien,
- la création d'un environnement confortable pour les enfants et les professionnels en période de forte chaleur.

Les indicateurs pertinents d'un point de vue tant qualitatif que quantitatif pourront être :

- les relevés de température pendant la période de forte chaleur
- les résultats d'un questionnaire de satisfaction des agents d'entretiens sur l'organisation du travail

## II - Ingénierie financière

### A) Coûts du projet

Une demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales au titre d'une aide à l'investissement, permet de présenter un projet dont les coûts se présentent ainsi :

Achats		Financement des frais d'investissement :	
<u>Matériel de lavage et de nettoyage :</u>	<b>30 128,43 €</b>		
<i>dont</i>		Fonds propres	13 122,67 €
- chariot de transport de linge	1 099,00 €		
- lave linge professionnel	2 096,25 €		
- laveuse essoreuse	15 426,25 €		
- un aspirateur poussière	73,40 €	Subvention publique (CAF...)	52 490,69 €
- nettoyeur haute pression	1 298,02 €		
- Auto-laveuse monobrosse et accessoires	10 135,51 €		
<u>Systeme de climatisation :</u>	<b>27 651,93 €</b>		
<u>Autres équipements :</u>	<b>7 833,00 €</b>		
- 2 réfrigérateurs	4 085,00 €		
- meubles de rangement pour enfants	3 748,00 €		
<b>Total achats HT</b>	<b>65 613,36 €</b>	<b>Total produits HT</b>	<b>65 613,36 €</b>

## **B) Plan de financement**

Dans l'optique de solliciter la Caisse d'Allocations Familiales, le plan de financement prévisionnel est présenté ainsi :

<b>Équipements de la crèche Ti Train de Vincenzo en divers matériels</b>	
Montant de l'opération (HT)	65 613,36 €
CAF de la Réunion (80%)	52 490,68 €
Commune de Saint-Joseph (20%)	13 122,67 €
Commune de Saint-Joseph – TVA (8,5%)	5 577,14 €
<b>Montant de l'opération (TTC)</b>	<b>71 190,50 €</b>

Il est donc proposé au conseil municipal :

- d'approuver le projet et le plan de financement concernant l'« équipement de la crèche Ti Train de Vincenzo en divers matériels », présentant un coût total de 71 190,50 € TTC dont une participation communale à hauteur de 18 699,81 € (13 122,67 € HT + 5 577,14 € de TVA) ;
- d'autoriser le Maire à solliciter toute subvention y afférente et à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

***Le conseil municipal est invité à en délibérer.***

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la note explicative de synthèse n°3,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité des suffrages exprimés** :

**Présents : 33**

**Représentés : 3**

**Pour : 36**

**Abstentions : 0**

**Contre : 0**

**Article 1<sup>er</sup> .-**

**APPROUVE** le projet et le plan de financement concernant l' « équipement de la crèche Ti Train de Vincenzo en divers matériels » présentant un coût total de 71 190,50 € TTC dont une participation communale à hauteur de 18 699,81 € (13 122,67 € HT + 5 577,14 € de TVA).

Équipements de la crèche Ti Train de Vincenzo en divers matériels	
Montant de l'opération (HT)	65 613,36 €
CAF de la Réunion (80%)	52 490,68 €
Commune de Saint-Joseph (20%)	13 122,67 €
Commune de Saint-Joseph – TVA (8,5%)	5 577,14 €
<b>Montant de l'opération (TTC)</b>	<b>71 190,50 €</b>

**Article 2.-**

**AUTORISE** le Maire à solliciter toute subvention y afférente et à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

**Article 3.-**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire  
par transmission en Préfecture le :  
Et publication ou notification  
Du :

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire

*L'Ille Délégué*  
  
*Zucette COURTOIS*